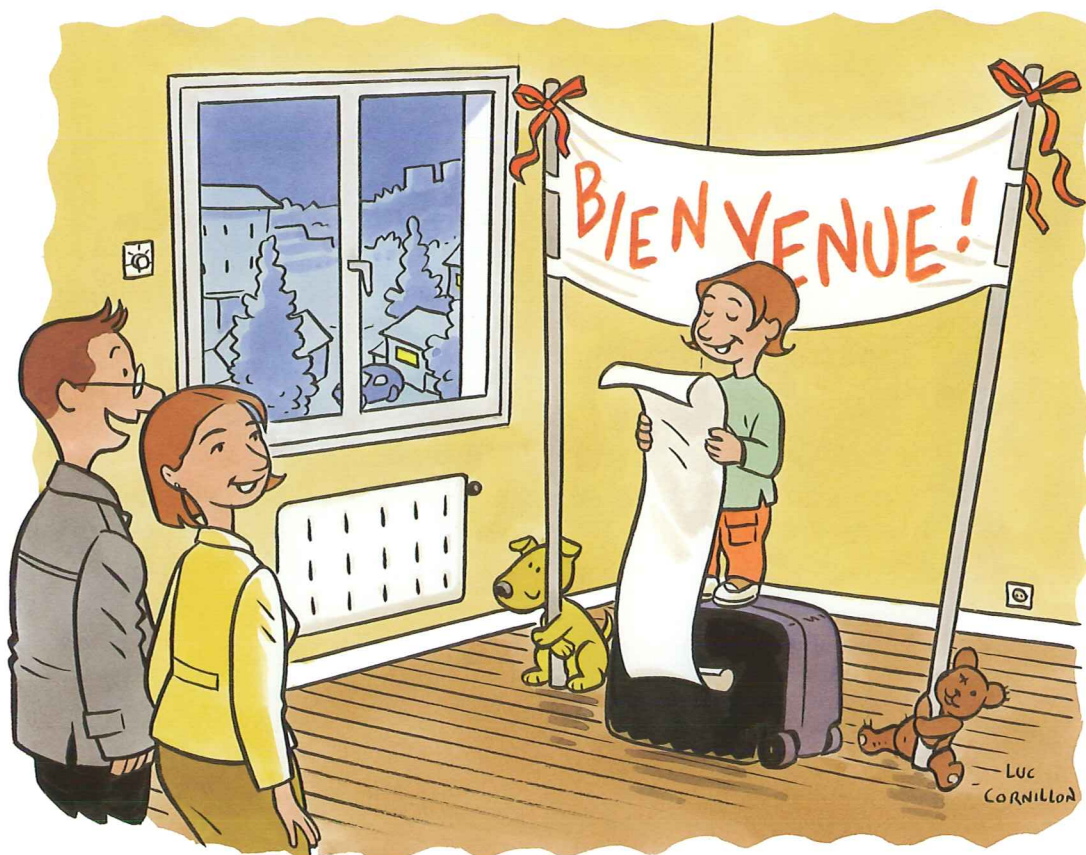


# Bienvenue dans votre logement



## L'entreprise sociale pour l'habitat\* a construit et gère votre logement

Son président, ses administrateurs, l'équipe de direction et l'ensemble du personnel vous souhaitent d'y vivre agréablement.

L'entreprise sociale pour l'habitat a réalisé ce guide pour faciliter votre installation, vous aider à résoudre les petits problèmes de la vie quotidienne, faciliter les relations et éviter les malentendus qui pourraient se produire entre locataires et organisme gestionnaire.

\* Société anonyme d'Hlm.



# Bienvenue dans votre logement

## Les entreprises sociales pour l'habitat

Ce sont des entreprises privées d'intérêt général. Elles ont pour objet de construire, de gérer et d'améliorer des logements pour la location ou l'accès à la propriété et répondre aux besoins locaux d'aménagement et d'habitat.

Elles sont gérées par un conseil d'administration dont les membres sont le plus souvent proches des milieux socio-professionnels. Elles sont représentées par leur président, élu par le Conseil d'Administration. Les locataires élisent parmi eux trois administrateurs qui les représentent au sein du Conseil. Les fonctions d'administrateur sont bénévoles.

Elles construisent des logements avec des prêts aidés ou réglementés par l'Etat. Les loyers demandés aux locataires sont destinés à assurer le remboursement de ces prêts, ainsi que l'entretien et la gestion des logements.

Elles sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires particulières aux Hlm, concernant notamment les contrats de location. L'application de ces dispositions est contrôlée par l'Etat.

## L'Union sociale pour l'habitat

Votre organisme fait partie des entreprises sociales pour l'habitat qui, avec la Fédération nationale des offices de l'habitat, la Fédération des sociétés coopératives d'Hlm, le Crédit immobilier de France et les Associations régionales constituent l'Union sociale pour l'habitat.

Au total, ce sont quelque 850 organismes répartis dans toute la France et l'Outre-mer qui, depuis plus d'un siècle, ont construit 4 000 000 logements locatifs et aidé 1 500 000 familles à accéder à la propriété.

Quelque soit leur forme juridique, tous ces organismes sont animés par une même vocation sociale : offrir un habitat de qualité aux personnes qui auraient des difficultés à se loger dans le secteur privé.

Outre la construction neuve et la transformation de bâtiments anciens en logements sociaux, les organismes conduisent d'importants travaux de réhabilitation de leur patrimoine, et participent activement aux programmes de renouvellement urbain visant à la réintégration des quartiers en difficulté dans la ville.

